Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Animalier, veuillez visiter :
bpanimalier.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

TECHNICIEN ANIMALIER EN UNITÉ D'EXPÉRIMENTATION

SESSION 2026

ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ C5 : ASSURER LA QUALITÉ SANITAIRE DE L'UNITÉ D'EXPÉRIMENTATION

efficient propre à cette capacité dans le dispositif de délivrance en unités capitalisables

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Analyse de la situation sanitaire (6 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Préparation et conduite du bionettoyage (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Contrôle, maintenance et traçabilité (6 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : UNITÉ D'EXPÉRIMENTATION ANIMALE VAL DE LOIRE, TOURS (INDRE-ET-LOIRE)

Le BP « Technicien animalier en unité d'expérimentation » est délivré par unités capitalisables. Le référentiel associe à la capacité C5 la mise en place de mesures d'hygiène et de prophylaxie sanitaire ainsi que l'entretien des matériels, des équipements et des locaux. Le présent support porte sur ces compétences dans une situation professionnelle contextualisée.

Vous êtes technicien animalier dans une unité hébergeant des rats adultes. À la suite d'un signalement de souillures sur le sol d'une salle, le responsable vous demande d'organiser le nettoyage et la désinfection d'un local vide, de préparer une solution désinfectante conformément à la procédure fournie et de proposer des mesures de prévention. Toutes les données nécessaires figurent dans les documents techniques. Justifiez vos choix et répondez dans les documents prévus. Le barème est ramené à 20 points.

PARTIE 1 : Analyse de la situation sanitaire (6 points)

Repérage des risques et mesures de prophylaxie

À partir de la situation décrite et des données du DT 1, analysez les risques sanitaires et les mesures à mettre en place avant la remise en service de la salle.

1.1 (2 points) Relevez deux éléments de la situation qui justifient une intervention sanitaire avant la réintroduction des animaux. Pour chacun, indiquez le risque associé.

1.2 (2 points) Indiquez, dans l'ordre, quatre mesures de prophylaxie à appliquer depuis le signalement des souillures jusqu'à la décision de remise en service de la salle. Justifiez brièvement l'ordre retenu.

1.3 (2 points) Précisez les informations à transmettre au responsable de l'unité et les observations à consigner pour assurer la traçabilité de l'incident et de l'intervention.

PARTIE 2 : Préparation et conduite du bionettoyage (8 points)

Application d'une procédure d'entretien et calcul de dilution

La salle mesure 6 m sur 4 m. Elle est vide d'animaux. Le DT 2 indique la concentration d'emploi, le temps de contact et les étapes de la procédure. Vous disposez d'un désinfectant concentré à 5 % et devez préparer 2,0 L de solution à la concentration d'emploi de 0,5 %. Pour le calcul, utilisez la relation $C_1V_1 = C_2V_2$, où les concentrations sont exprimées dans la même unité.

2.1 (2 points) Calculez le volume de désinfectant concentré nécessaire pour obtenir 2,0 L de solution à 0,5 %. Calculez ensuite le volume d'eau à ajouter. Présentez les étapes et les unités.

2.2 (3 points) Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque étape, l'action à réaliser et le point de vigilance correspondant. Respectez l'ordre opératoire du DT 2.

2.3 (3 points) Citez trois précautions à prendre lors de la préparation et de l'application de la solution. Au moins une précaution doit concerner la protection de l'opérateur et une autre la prévention d'une contamination croisée.

PARTIE 3 : Contrôle, maintenance et traçabilité (6 points)

Vérification de l'environnement et entretien des équipements

Après l'intervention, la salle doit être contrôlée avant toute remise en service. Les critères de contrôle et les informations à consigner figurent dans les documents techniques.

3.1 (2 points) Indiquez deux vérifications à effectuer avant de déclarer la salle prête à être remise en service. Pour chacune, précisez le résultat attendu selon les documents fournis.

3.2 (2 points) Expliquez pourquoi le respect du temps de contact indiqué dans la procédure est nécessaire et pourquoi un mélange de produits d'entretien est interdit.

3.3 (2 points) Énoncez les éléments à inscrire sur la fiche de suivi de l'intervention pour assurer la traçabilité du nettoyage, de la désinfection et de la maintenance du matériel utilisé.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FICHE DE SITUATION SANITAIRE DE LA SALLE D'HÉBERGEMENT

Structure : Unité d'expérimentation animale Val de Loire, Tours. **Local concerné :** salle R12, surface au sol de 24 m², hébergeant habituellement des rats adultes en cages ventilées.

Situation : à 8 h 10, un technicien constate des souillures humides sur une partie du sol, à proximité d'un chariot de matériel. Aucun animal ne présente de signe clinique signalé. La salle est évacuée pour intervention et aucun animal ne doit y être réintroduit avant validation par le responsable désigné.

Antécédents et données disponibles : aucun antécédent sanitaire particulier n'est signalé pour les animaux de la salle. Aucune mesure de température, d'humidité ou de ventilation n'a été relevée au moment du signalement. Il n'existe donc pas de valeur mesurée à interpréter pour ces paramètres.

Mesures immédiates prescrites par l'unité : baliser l'accès, éviter la dispersion des souillures, avertir le responsable, utiliser les équipements de protection prévus par la procédure et ne pas déplacer le chariot vers une autre salle avant son nettoyage.

DT 2 : EXTRAIT DE PROCÉDURE LOCALE DE NETTOYAGE ET DE DÉSINFECTION

Champ d'application : local vide d'animaux et équipements compatibles avec les produits employés. La procédure locale ci-dessous s'applique à la situation de la salle R12. Elle ne remplace pas les instructions figurant sur l'étiquette du produit.

Ordre opératoire : 1. Installer le balisage et revêtir les équipements de protection individuelle indiqués sur l'étiquette. 2. Retirer les déchets et les souillures visibles sans les disperser. 3. Nettoyer les surfaces avec le détergent prévu, en progressant des zones les moins souillées vers les zones les plus souillées. 4. Rincer si la notice du détergent l'exige. 5. Appliquer le désinfectant à la concentration d'emploi de 0,5 % sur les surfaces compatibles. 6. Maintenir les surfaces visiblement humides pendant 15 minutes. 7. Rincer uniquement si l'étiquette du désinfectant l'exige, puis laisser sécher. 8. Nettoyer et désinfecter le matériel utilisé, retirer les équipements de protection selon la procédure et réaliser l'hygiène des mains. 9. Contrôler visuellement les surfaces et consigner l'intervention. La remise en service est décidée par le responsable désigné après vérification.

Préparation de la solution : le désinfectant concentré disponible est à 5 %. Pour préparer un volume final de 2,0 L à 0,5 %, appliquer $C_1V_1 = C_2V_2$. Compléter avec de l'eau jusqu'au volume final. Ne jamais mélanger des produits d'entretien entre eux. Préparer la solution dans un récipient identifié et respecter les consignes de sécurité de l'étiquette.

Critères de contrôle et traçabilité : vérifier l'absence de souillures visibles, le respect du temps de contact, l'état et la propreté du matériel, ainsi que le séchage des surfaces lorsque la procédure le prévoit. Consigner la date et l'heure, la salle, le nom de l'opérateur, les produits et concentrations utilisés, les étapes réalisées, le temps de contact, les résultats des contrôles, les anomalies et la décision de remise en service.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de conduite du bionettoyage — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement le tableau. Indiquez les actions dans l'ordre de la procédure du DT 2 et un point de vigilance pour chaque étape. Ce document est à rendre avec la copie.

Étapes, actions et points de vigilance

Étape	Action à réaliser	Point de vigilance
1. Préparer la zone et l'opérateur	.....	.....
2. Retirer les déchets et souillures visibles	.....	.....
3. Nettoyer les surfaces	.....	.....
4. Appliquer le désinfectant	.....	.....
5. Contrôler et tracer l'intervention	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.